



# Bulletin d'informations

Nouvelle ville de Repentigny



Vol.2 No.1 – Janvier 2003

# NON au MÉGA dépotoir de Lachenaie

**La superficie équivaldra à 295 terrains de football**

BFI Usine de triage Lachenaie demande au ministère de l'Environnement du Québec la permission d'agrandir son dépotoir de Terrebonne (secteur Lachenaie), situé aux abords de l'autoroute 640.

Si ce projet est accepté, Terrebonne recevra, pour les 25 prochaines années, la majeure partie des déchets provenant de la grande région métropolitaine et ce, tout juste aux limites du territoire repentinois.

**C'est NOTRE responsabilité à TOUS d'y voir !**

## Position de la Ville

S'opposant énergiquement à la réalisation de ce projet, la Ville de Repentigny a demandé au ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, la tenue d'une audience publique par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

À cet effet, la Ville déposera un mémoire justifiant sa position devant le BAPE.

## Délais et étapes du processus

Conformément à la procédure établie par le BAPE, deux étapes sont prévues.

La première partie, commencée le 27 janvier 2003, permet aux citoyens et à la commission de s'informer davantage sur le projet. Le promoteur présente son projet en y indiquant les répercussions prévues sur l'environnement.

La seconde étape devrait s'amorcer vers le 24 février 2003. Le BAPE y recueillera alors l'opinion et les suggestions du public; il y entendra toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

**Pour obtenir des informations supplémentaires, communiquez au (450) 654-2463**

## Impact sur la qualité de vie de la population

- ✓ la superficie de 295 terrains de football;
- ✓ 4 millions de camions de déchets;
- ✓ deux fois la hauteur du nouvel hôpital Pierre-Le Gardeur;
- ✓ une montagne d'ordures de 17 étages aux limites de Repentigny;
- ✓ Déboisement sur 350 000 mètres carrés de verdure, soit l'équivalent de 61 terrains de football, servant actuellement d'écran acoustique;
- ✓ Odeurs nauséabondes provenant de la décomposition des déchets;
- ✓ Risques de contamination des eaux de surface et souterraines par le liquide provenant des ordures en décomposition (lixiviat);
- ✓ Émission de poussières provenant des 8 millions de déplacements des camions de vidanges, de la manipulation des déchets et de la mise en place de la montagne de déchets;
- ✓ Bruits reliés au transport, à la manipulation et à l'exploitation du site;
- ✓ Prolifération de la colonie de goélands d'où leur présence accrue dans la municipalité.

### SOMMAIRE

Élection district #2 p. 2

Compte de taxes en 2 versements p. 2

Fin du programme Éconopuce p. 4

# Mot de la maire



## C'est totalement inacceptable!

*Le projet d'agrandissement du site d'enfouissement de BFI, à Lachenaie, dépasse tout entendement. En lisant l'article de la première page, vous avez pu constater toute la démesure de leur projet. C'est indécemment!*

*Mais plus encore, et c'est cela qui est très alarmant, c'est que BFI ne propose plus d'enfouir 40 millions de tonnes de déchets. Non, elle veut dorénavant empiler des millions et des millions de sacs verts, ce qui veut dire que nous aurions droit comme paysage à une montagne de déchets s'étendant sur une superficie de plus d'un kilomètre et atteignant la hauteur d'un immeuble de 17 étages. Rien de moins.*

*Jamais testé au Québec, on ne connaît pas les effets pervers sur la santé des citoyens et sur l'environnement que pourrait apporter ce projet d'empilement des déchets.*

*Mais pis encore, ce que BFI propose d'implanter n'est pas dans une région éloignée mais plutôt dans un secteur de densité urbaine, au cœur de deux communautés, Terrebonne et Repentigny. Et cela, c'est totalement inacceptable!*

*La ville de Repentigny se fera bien sûr entendre aux audiences du BAPE. Elle sera présente pour défendre les intérêts de sa population. Soyez nombreux à manifester votre désaccord devant ce MÉGA PROJET, nous augmenterons ainsi nos chances d'influencer les décideurs gouvernementaux.*

*Nous devons absolument leur faire comprendre que ce projet est complètement insensé. C'est pourquoi je vous invite à vous faire entendre lors des audiences du BAPE ou à lui faire parvenir vos commentaires.*

*Chantal Héloche*

La mairesse

## Il y aura élection le dimanche 9 mars

### District # 2 à Repentigny

Les électeurs du district # 2 de la ville de Repentigny iront aux urnes le dimanche 9 mars.

Cette élection est rendue nécessaire à la suite du décès du conseiller municipal du quartier, monsieur Lucien Goulet, survenu le 28 octobre dernier.

#### Mise en candidature

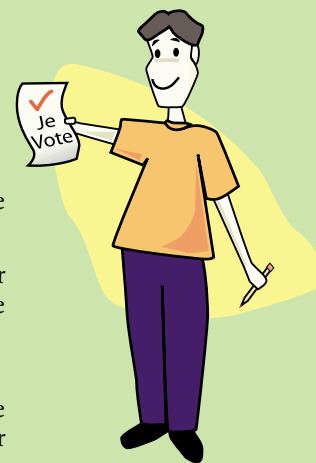
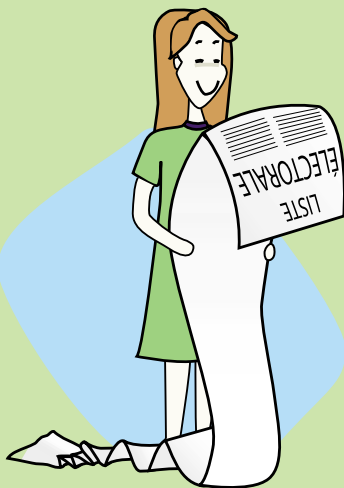
La période de mise en candidature se déroulera du 24 janvier au 14 février 2003, à 16 h 30.

Le vote par anticipation aura lieu le dimanche précédant l'élection partielle, soit le 2 mars, entre 12 h et 20 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny, situé au 435, boulevard Iberville. Quant au vote du 9 mars, il aura lieu à l'école Longpré, située au 249, rue Lanoue, de 9 h à 19 h.

Tout comme lors de la dernière élection générale, on procédera par vote électronique, ce qui facilite et accélère le processus.

Le district #2 compte pas moins de 4 200 électeurs. Ont droit de vote les résidents âgés de 18 ans et plus, en date du 9 mars 2003, et demeurant au Québec depuis au moins 6 mois, de même que les propriétaires non-résidents.

Vers le 10 février, les électeurs concernés recevront un extrait de la liste électorale à la maison. Si leur inscription n'y apparaît pas, ils devront communiquer avec le président des élections, Me Louis-André Garceau, greffier de la ville de Repentigny, au (450) 654-2317.



## Compte de taxes Payable en deux versements

Le compte de taxes 2003 qui vient d'être achevé est payable cette année en deux versements. Les échéances ont été fixées aux jeudis 20 février et 26 juin 2003.

Il faut aussi préciser que le montant relatif à la consommation de l'eau est entièrement payable sur la première échéance.

#### Heures d'ouverture prolongées

Pour faciliter le paiement du compte de taxes 2003, le comptoir du Service de la Trésorerie de l'hôtel de ville de Repentigny, situé au 435, boulevard Iberville, demeurera ouvert plus longtemps. Ainsi, les 18, 19 et 20 février, les bureaux seront ouverts de 8h30 en matinée jusqu'à 18h en début de soirée et ce, sans interruption.

Pour ceux et celles qui ne veulent pas faire la file, le paiement peut se faire par la poste, en acheminant son courrier à : Hôtel de ville de Repentigny, Services financiers, 435, boulevard Iberville, Repentigny (Québec), J6A 2B6. Le paiement peut également se faire dans la plupart des institutions financières.

On peut aussi laisser son enveloppe dans la chute à courrier située à proximité de l'entrée principale de l'hôtel de ville et identifiée à cette fin.

Les autorités municipales rappellent que le paiement par carte de crédit n'est pas accepté pour les taxes. Toutefois, le paiement direct par carte débit est autorisé.

#### Secteur Le Gardeur

Les contribuables du secteur Le Gardeur peuvent toujours payer leur compte de taxes en se présentant au comptoir de perception du point de services instauré dans l'ancien hôtel de ville de Le Gardeur, situé au 1, Montée des Arsenaux.

Les heures d'ouverture de ce point de services sont du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 13 h.

Tout comme pour l'hôtel de ville de Repentigny, là aussi une chute à courrier est accessible.

Pour toute information à l'égard de la taxation, les contribuables des deux secteurs peuvent rejoindre le Service des taxes au (450) 654-2355 ou se présenter au comptoir du Service de la trésorerie à l'hôtel de ville de Repentigny.

## Le Nouveau logo dévoilé en février

La démarche visant à doter la ville de Repentigny d'un nouveau logo tire à sa fin puisque c'est dans quelques semaines qu'il sera dévoilé.

Une cinquantaine de personnes ont soumis des propositions dans le cadre du concours lancé à cette fin. Tout en respectant la confidentialité jusqu'au dévoilement officiel, on peut toutefois préciser qu'une des propositions est à la base du logo définitif.

Le nouveau nom du bulletin municipal sera divulgué à la même occasion et la parution de mars en sera donc coiffée.



**Soyez de la fête du 7 au 16 février!**

## Du 7 au 16 février, l'île Lebel accueille la 4<sup>e</sup> édition du Festival de Feu et de Glace

Sous le thème *La magie dans l'île*, l'édition 2003 propose de belles nouveautés mais elle annonce aussi le retour des événements vedettes que sont les grands feux d'artifice présentés les samedis 8 et 15 février.

Feu et Glace, c'est 10 jours de festivités et d'animation auxquels sont conviés les Repentinois et tous les amateurs d'activités hivernales.

Pour les plus jeunes, le labyrinthe des neiges géant, le mur d'escalade et la super glissade sont au rendez-vous. Il y aussi les spectacles, les promenades en traîneau à chiens et en carriole, le concours de sculptures de neige et de glace et à titre de nouveautés cette année, une exposition de tableaux illustrant le festival et les démonstrations de cerfs-volants et d'avions téléguidés.

Les organisateurs souligneront également la fête de la Saint-Valentin le vendredi 14 février. Pourquoi ne pas en profiter pour venir patiner au rythme des grandes mélodies! Les amoureux qui craignent le froid pourront se réchauffer sous l'immense chapiteau installé sur le site.

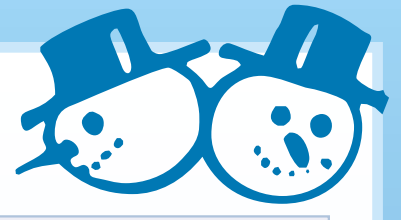
Somme toute, une 4<sup>e</sup> édition où plus de 75 000 visiteurs de toute la région sont attendus. Soyez donc de la fête!

Nous vous rappelons que l'accès au site est gratuit. Il faudra cependant déboursier pour certaines activités (escalade, promenades en carriole et en traîneau à chiens).

Pour connaître la programmation complète, consultez l'horaire inséré dans cette page ou consultez le site Internet du festival à [www.feuetglace.com](http://www.feuetglace.com)

Information : (450) 654-2330 ou (450) 654-2787 (ligne Info-ARTS)

## PROGRAMMATION



7/02	8/02	9/02	10/02	11/02	12/02	13/02	14/02	15/02	16/02	
☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Sculptures de neige et de glace
☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Patinage avec musique
☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Marche libre dans les sentiers
☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Ski de fond
☾							☾	☾		Promenade au fanal *
	☀	☀						☀	☀	Promenade en traîneau à chiens *
	☀	☀		☀	☀	☀	☀	☀	☀	Promenade en carriole *
☾	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Labyrinthe des neiges géant
☾	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Glissade libre
	☀	☀						☀	☀	Fabrication de ceinture fléchée
☾	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	☀	Chapiteau et poêles à bois
	☀	☀						☀	☀	Cabane à sucre
	☀	☀		☀	☀	☀	☀	☀	☀	Escalade *
							☾	☾	☀	Exposition de tableaux illustrant le festival
	☀	☀						☀	☀	Démonstration de cerfs-volants
	☀	☀						☀	☀	Maquillage pour enfants
☾	☾						☾	☾		Feux de joie
	☀	☀						☀	☀	Avions téléguidés

☀ **Activités de JOUR**  
En semaine : 9 h à 17 h  
Fin de semaine : 12 h à 17 h

☾ **Activités de SOIR**  
19 h à 21 h

☀ **Activités de JOUR et de SOIR**  
12 h à 21 h



## ACCÈS AU SITE GRATUIT

### TARIFICATION

ESCALADE : 2 \$ □ CARRIOLE : 2 \$ □ TRAÎNEAU À CHIENS : 2 \$  
FANAL : 5 \$\* □ GLAÇONS LUMINEUX : 3 \$ □ ÉPINGLETTE : 3 \$

## SPECTACLES ET ANIMATION

Vendredi	7 février	Ensemble vocal La-Mi-L'Ado	19 h
Samedi	8 février	Feux d'artifice	20 h
		Clowns et mascottes	12 h 30
		Les Petits Pieds de Laval : Troupe folklorique	13 h 30 et 15 h
Dimanche	9 février	La Grande Chaîne : Duo folklorique et animation	20 h 30
		Clowns et mascottes	12 h 30
Lundi	10 février	Patinage artistique	14 h 30
		André Lejeune : Musiciens de folklore	14 h
		Patinage en musique	19 h
Mardi	11 février	Patinage en musique	19 h
Mercredi	12 février	Soirée d'improvisation des écoles secondaires	19 h
Jeudi	13 février	Danse des aînés	18 h
		Vendredi	14 février
Samedi	15 février	Feux d'artifice	20 h
		Clowns et mascottes	12 h 30
		Les Petits Pieds de Laval : Troupe folklorique	13 h 30 et 15 h
		Souvenance : Folklore a capella	20 h 15 et 21 h 30
		Les Clowns du Carrousel	13 h
Dimanche	16 février	Clowns et mascottes	12 h 30
		Patinage artistique	14 h 30

## Fin du programme d'achat local Éconopuce

Depuis le 17 décembre dernier, l'entente entre la Corporation de Repentigny pour l'achat local (CRAL) et les marchands participant a pris fin.

Peut-être avez-vous toujours des crédits accumulés sur votre carte ? Il y a trois façons de les récupérer d'ici le 31 mars 2003.

### Trois façons de récupérer vos crédits

#### Remboursement immédiat

Il suffit de vous présenter au comptoir du Service des finances de l'hôtel de ville de Repentigny, situé au 435, boulevard Iberville.

#### Application sur le compte de taxes

Pour ce faire, communiquez avec le Services des finances au (450) 654-2355.

#### Paiement d'activités de loisir

Présentez-vous à la piscine municipale, au 130 Valmont, ou au comptoir des services communautaires de l'hôtel de ville de Repentigny.

Information : (450) 654-2330

## Collecte des matières recyclables Attention aux contenants que vous utilisez



L'entreprise responsable de la collecte des matières recyclables sur le territoire, le Groupe EBI, rappelle aux citoyens de porter une attention particulière aux sacs utilisés pour la collecte du mercredi.

Depuis le début de l'année, seuls les sacs de plastique transparents (clairs ou bleus), les bacs de 64, 240 et 360 litres bleus et les boîtes de carton sont acceptés.

Les sacs noirs, verts ou oranges sont refusés car les préposés à la collecte ne peuvent identifier correctement leur contenu. Trop de déchets se retrouvent sur les tables du centre de tri de Saint-Paul, ce qui nuit au classement des matières recyclables.

Un contenant non conforme se verra apposer un autocollant (billet de courtoisie) indiquant la raison du non ramassage.

Information : (450) 654-2373

## Potagers communautaires

### C'est le temps de réserver votre espace

Les Potagers communautaires de Repentigny vous offre l'opportunité de réserver, dès maintenant, un emplacement pour jardiner l'été prochain, au parc La Tourterelle, rue Philippe-Goulet.

Vous pouvez vous prévaloir de cette agréable activité pour la modique somme de 15 \$ par jardin de 10' x 20' (outils de jardinage et système d'irrigation inclus). Pour 5 \$ de plus, vous avez aussi accès à un motoculteur.

La période de validité de la carte de membre s'étend du 1<sup>er</sup> avril 2003 au 31 mars 2004. Vous avez donc avantage à réserver votre emplacement le plus tôt possible pour un meilleur choix.

Cette activité, en plus de se pratiquer à l'extérieur, permet aussi de rencontrer et d'échanger avec des gens qui partagent le même passe-temps, voir la même passion.

Information : Monsieur Jean-Guy Beaudry  
au (450) 581-2936

## 600 trousse d'urgence remises!

L'activité *trousse d'urgence*, organisée par le Service de sécurité publique de la Ville de Repentigny, a connu un vif succès auprès des jeunes repentignois et charlemagnois.

Plus de 850 personnes, dont de nombreux parents, ont assisté à la soirée de remise tenue le 6 décembre dernier à l'école secondaire Félix-Leclerc, au cours de laquelle 600 trousse furent remises à des jeunes du primaire.

Rappelons que l'objectif de cette démarche était de sensibiliser les jeunes et leurs parents aux mesures d'urgence et à l'importance d'avoir sa trousse advenant qu'il faille quitter précipitamment la maison familiale.



Sur notre photo, quelques gagnants accompagnent la mairesse repentignoise, Chantal Deschamps, son homologue de Charlemagne, Normand Grenier, ainsi que le directeur de la Sécurité publique, Serge Daoust et le directeur des Mesures d'urgence et initiateur du projet, Robert Desjardins.

## Pour joindre votre conseiller municipal

District 1  
André Cyr  
585-3410

District 5  
Patrice Peltier-Rivest  
657-1255

District 9  
Jean Langlois  
585-4285

District 2  
À combler

District 6  
Daniel Labrecque  
585-8557

District 10  
Jeannot Lemay  
582-4342

District 3  
Denyse Peltier  
581-5733

District 7  
Raymond Hénault  
581-0319

District 11  
Francine Payer  
582-7711

District 4  
Yves Tousignant  
582-6778

District 8  
Mario Morais  
654-4018

District 12  
Robert Picard  
581-9288

## Services municipaux

### Secteur Repentigny

Hôtel de ville	654-2323
Approvisionnements	654-2371
Bibliothèque municipale	654-2345
Communications	654-2311
Cour municipale	654-2358
Direction générale	654-2304
Évaluation	654-2349
Greffe	654-2317
Ingénierie	654-2373
Mairie	654-2302
Piscine municipale	654-2401
Plaintes	654-2311
Protection du voisinage	654-6472
Ressources humaines	654-2385
Services communautaires	654-2330
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Taxation	654-2355
Transport en commun	654-2315
Travaux publics	654-2382
Trésorerie	654-2450
Urbanisme/Permis/Inspection	654-2376
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>

### Secteur Le Gardeur

Hôtel de ville	585-1140
Bibliothèque municipale	582-8288
Loisirs et culture	585-1143
Sécurité publique/Division incendie	654-2351
Sécurité publique/Division police	654-2380
Travaux publics et environnement	585-4040
Urgence Police-Incendie-Ambulance	9-1-1
Site Internet	<a href="http://www.ville.repentigny.qc.ca">www.ville.repentigny.qc.ca</a>
Courriel	<a href="mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca">communication@ville.repentigny.qc.ca</a>

## Assemblées du conseil municipal

Le conseil municipal de la nouvelle ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois.

Les prochaines rencontres se tiendront les **mardis 18 février** (report) et **11 mars**, à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, situé au 435, boulevard Iberville.

Pour prendre connaissance de l'ordre du jour, composez le **(450) 654-2418** ou visitez notre site Internet à : [www.ville.repentigny.qc.ca/mairie/mairie.html#dates](http://www.ville.repentigny.qc.ca/mairie/mairie.html#dates)

Le **Bulletin d'informations** est publié dix fois l'an

**Réalisation** : Division des communications  
de la Ville de Repentigny

**Infographie** : [www.cormierpub.qc.ca](http://www.cormierpub.qc.ca)

**Impression** : Imprimerie Bernier

**Distribution** : Postes Canada

**Tirage** : 29 000 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est faite dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1182-5731



Imprimé sur du papier recyclé.